LES finances EN MODE SOLO

De nos jours, le célibat est encore perçu négativement. On nous présente souvent des images de personnes en couple qui rayonnent de bonheur, tandis que les personnes seules produisent davantage en nous une certaine impression de tristesse. En revanche, sur le terrain, un nombre grandissant de personnes (particulièrement chez les femmes) adoptent ce mode de vie indépendant et y prennent goût. Qu'importe qu'elles soient célibataires par choix ou à la suite des revers de la vie (séparation ou décès du conjoint…), dans les deux cas, leurs finances prennent habituellement une place importante dans leur vie, plus grande que pour celles qui sont en couple.

Si les séparations et les décès sont généralement suivis d'une période plus difficile (de deux ans en moyenne), beaucoup de femmes disent ensuite prendre un réel plaisir à leur nouvelle indépendance. Fini le besoin de toujours avoir quelqu'un à nos côtés ! Pour plusieurs d'entre elles, à la source de cette émancipation se trouvent le fait de goûter à leur autonomie financière et la fin des désaccords à propos d'argent qui peuvent survenir au sein du couple. Elles peuvent maintenant se concentrer davantage sur leurs propres besoins et désirs. Certaines peuvent même voir d'un mauvais œil l'idée de reformer un couple. D'ailleurs, dans les 10 années qui suivent un divorce chez les personnes âgées de 50 ans et plus, on voit moins de femmes que d'hommes se remettre en couple (seulement 22 % des femmes contre 37 % des hommes, selon une étude de Susan Brown, professeure de sociologie à l'Université Green State, publiée en 2017). Plusieurs femmes disent préférer attendre la bonne personne avant de s'engager à nouveau, quitte à ce que cela n'ait jamais lieu.

En revanche, vivre seule et libre comporte aussi son lot d'incertitudes. Une personne célibataire (contrairement à celle qui est en couple) est souvent laissée à elle-même face aux circonstances défavorables de la vie sans bénéficier de l'aide d'un partenaire pour en réduire l'impact. De plus, il ne faut pas penser que le coût de la vie pour une personne célibataire équivaut à diviser par deux ce qu'il en coûte à un couple pour vivre. Assumer l'entièreté des dépenses d'un ménage peut devenir lourd à porter pour une seule personne : c'est un fardeau qui peut la détourner de ses objectifs financiers à long terme et des moyens de les atteindre. Vivre seule requiert aussi de pouvoir bénéficier d'un bon réseau social, lequel tend pourtant à s'effriter après un divorce ou un veuvage. Lorsqu'une personne se laisse trop gagner par la solitude ou l'isolement, sa santé physique et mentale peut en souffrir, ce qui entraîne inévitablement des dépenses supplémentaires liées aux soins.

> **« Toutes les femmes devraient planifier leurs finances en considérant l'éventualité qu'elles puissent un jour vivre seules. »**

L'état civil des femmes influence également la probabilité qu'elles se retrouvent sous le seuil de la pauvreté au moment de la retraite. Selon le Social Security Administration's Office of Retirement Policy aux États-Unis, le taux de pauvreté des femmes divorcées se situe à 18,4 % ; celui des veuves, à 16,3 % ; celui des femmes qui ne se sont jamais mariées, à 26,1 % ; et celui des femmes mariées, à 4,9 %. Les professionnels qui planifient les retraites estiment souvent qu'elles durent au moins 25 ans : si les femmes se situent déjà sous le seuil de la pauvreté dès le début, c'est une perspective plutôt rebutante. En outre, les femmes, bénéficiant en moyenne d'une plus longue espérance de vie que les hommes, sont pénalisées de plusieurs façons lorsqu'elles doivent épargner pour leur retraite (rémunération horaire moindre dans de nombreux domaines, moins d'heures travaillées en raison de la conciliation travail-famille, retraits temporaires du marché du travail, différences dans le coût de la vie…). Forcément, la femme célibataire sera plus intensément affectée par ces différents facteurs.

Nous ne pouvons prédire l'avenir : par conséquent, toutes les femmes devraient planifier leurs finances en considérant l'éventualité qu'elles puissent un jour vivre seules. En vérité, 9 femmes sur 10 devront un jour, peu importe leur état civil, gérer elles-mêmes leurs finances. Mieux vaut avoir sa situation financière déjà bien en main que de se trouver prise au dépourvu.

Christine Venne, CIM^MD
Gestionnaire de portefeuille et conseillère en placement adjointe.
À l'aide de ses connaissances en planification financière et en gestion de patrimoine, Christine consacre principalement son énergie à aider les femmes dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs de vie.

Patrimoine Richardson Limitée • Christine.Venne@PatrimoineRichardson.com
514 989-4805, 1 800 989-4803 • www.rendezvousaufeminin.com

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteure et elles ne sauraient être attribuées à Patrimoine Richardson limitée ou à ses sociétés affiliées. Patrimoine Richardson limitée est membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Patrimoine Richardson est une marque déposée de James Richardson & Fils, Limitée, utilisée sous licence.